

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Réception touchante faite au supérieur des Ecoles chrétiennes, par Sa Sainteté Léon XIII.—Une lettre importante de Son Eminence le Cardinal Simoani, secrétaire de Sa Sainteté Léon XIII, à l'adresse de l'Honorable M. Marchand président de l'Assemblée Législative de Québec.—Septième convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec; discours d'ouverture prononcé par son président, l'honorable M. B. de La Bruère.

*Causerie Agricole* : Culture des pois.—Espèces et variétés; climat; sol; place dans la rotation; engrais qui conviennent aux pois; choix et préparation des semences; semailles; préparation du sol; soins à donner aux pois pendant leur végétation; récolte des pois.

*Sujet divers* : Le cultivateur comme il le fant.—Observations sur la vieille semence de blé.—Les parasites chez les moutons.

*Choses et autres* : La grève des ouvriers typographes de Québec (Suite).—Morceaux de musique de choix publiés par MM. Lavigne et Lajoie, éditeurs de musique à Montréal.—Directeurs et officiers de la Société d'agriculture du comté de Verchères.

*Recettes* : Pommes de terre comme médicament.—Destruction des chenilles par le pétrole.

A notre correspondant "un abonné de St Alban."—Adressez-vous directement à M. Misael Archambault, professeur à la fromagerie-école, à St-Hyacinthe, et vous aurez tous les renseignements désirables.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellin, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par La N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Réception touchante faite au supérieur des Ecoles chrétiennes, par Sa Sainteté Léon XIII.*—La Semaine religieuse du diocèse de Paris raconte que le Saint Père a fait une réception touchante au frère Joseph, le supérieur des Ecoles chrétiennes :

Après la cérémonie de la promulgation du décret de béatification du vénérable de la Salle, le Souverain Pontife ayant remarqué parmi les assistants le frère Joseph, supérieur des écoles chrétiennes, le fit appeler, à peine rentré dans ses appartements, et, mettant dans son accueil la bonté paternelle qui le caractérise, témoigna au frère supérieur sa satisfaction de ce qu'il était venu auprès de France pour recevoir le décret. Sa Sainteté voulut bien lui exprimer son bonheur de voir deux Français parmi les nouveaux bienheureux : Grignon de Montfort et Jean-Baptiste de la Salle. "La pauvre France, ajouta le Pape, est bien atteinte par les mauvaises doctrines, et bien menacée par les conséquences inévitables des principes qui y dominent. Le mal est tel que Dieu seul peut sauver ce beau pays; c'est pourquoi nous devons principalement recourir aux remèdes surnaturels, sans lesquels tous les autres sont nuls.

C'est donc pour vous une obligation de promouvoir les idées de foi et d'imprimer un caractère de plus en plus chrétien à l'éducation de la jeunesse. On vous suscite, je le sais, des difficultés nombreuses; mais il faut lutter contre les obstacles et profiter de la parcelle de liberté qu'on vous laisse pour préserver les enfants de l'ignorance de Dieu et de Jésus-Christ. Employez auprès de vos frères toute l'influence de votre autorité, afin qu'ils s'appliquent chaque jour à devenir plus dévoués à Dieu et au salut de la jeunesse. L'ennemi vous entoure; il essayera de diminuer la vie religieuse dans vos âmes; soyez attentifs à rendre vains ses efforts et à réagir de toute votre puissance contre l'envahissement de l'esprit du monde. Plus que jamais, il faut à l'Eglise de bons religieux."

Une lettre importante adressée à l'honorable M. Marchand, président de l'Assemblée Législative de Québec.— Nous empruntons au *Franco Canadien* la traduction d'une lettre adressée à l'honorable M. Marchand, par Son Eminence le Cardinal Siméoni, secrétaire du Pape, dans laquelle il le remercie au nom du Saint-Père et lui accorde la bénédiction apostolique, pour l'envoi du volume à l'occasion de son jubilé.

" Rome, le 16 décembre 1887.

" Illustriissime Monsieur,

" Votre lettre avec la collection de documents qui l'accompagnent, relative à l'introduction du catholicisme au Canada, ont été présentées à notre Très-Saint Seigneur Léon XIII.

" Comme Sa Sainteté ne désire rien tant que l'avancement de l'étude de l'histoire, Elle accepte avec le plus grand plaisir l'ouvrage que vous lui offrez, comprenant parfaitement la grande valeur de tels documents pour l'enseignement et l'encouragement de tous; car il y a, dans l'exemple des ancêtres, une force de nature à créer, dans l'avenir, chez les descendants, une émulation qui ne cessera d'exister que lorsqu'ils auront égalé les vertus de ces hommes glorieux.

" C'est pourquoi cette œuvre est précieuse tant pour la gloire du Canada que pour l'utilité de l'Eglise Catholique. Le Saint-Père, tout en priant Dieu de vous donner prospérité et bonheur, vous accorde sa Bénédiction Apostolique.

" Quant à moi, qui me réjouis de vous faire part de ces choses au nom du Souverain Pontife, je saisis bien volontiers l'occasion de vous offrir l'expression sincère de mon estime personnelle.

D. T. Signé,

" JOANNES, Card. SIMEONI, Prefectu. "

*Septième convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec* — Cette convention a eu lieu à St-Hyacinthe le 11 janvier courant, sous la présidence de l'hon. M. B. de LaBruyère.

Le *Courrier de St-Hyacinthe* informe qu'il y avait foule à toutes les réunions, et que grand nombre d'étrangers de paroisses lointaines étaient là pour encourager par leur présence une société qui joue un si grand rôle dans le but d'amener la richesse et le bien-être chez nos cultivateurs canadiens.

Parmi les personnes présentes à cette convention, le *Courrier de St-Hyacinthe* signale entr'autres les messieurs dont les noms suivent :

Les Révérends MM Gravel, V. G.; J. B. Chartier, procureur du Séminaire de St-Hyacinthe; T. Montminy, curé de St Agapit de Beauvillage; D. Gérin, curé de St Justin de Markinongé; J. Prince, chanoine, curé de St Maurice; Ed. Béliveau, curé de St Ursule; P. Laroche, de l'évêché des Trois-Rivières; Père A. Maricourt, prêtre, et Père A. Côté, dominicains; Père Antoine, prêtre, et Père Jean-Baptiste, procureur du Monastère de la Trappe d'Oké; MM. S. Le Sage, député ministre de l'agriculture; Dr Couture, Lévis; J. C. Chapuis, St Denis de Kamouraska; A. Maréchal, membre du Conseil d'agriculture et professeur de l'école d'agriculture de l'Assomption; N. Bernatchez, député de Montmagny et président de la commission agricole; B. Beauchamp, député des Deux-Montagnes; Brodeur, St-Hugues; Emile Roy,

St Pie; M. McDonald, Acton Vale; A. Cassavant, ex M. P. P. et membre du Conseil d'agriculture, et autres.

L'Hon. Président prononça le discours d'ouverture suivant que nous nous faisons un devoir de reproduire ici, vu l'intérêt qu'il peut offrir à ceux qui s'occupent vivement de l'industrie laitière qui prend avec le plus grand succès un accroissement considérable dans notre Province, grâce à la Société d'industrie laitière qui compte de si puissants appuis, parmi les personnes ayant mission spéciale de promouvoir le progrès agricole dans notre pays.

Messieurs,

Aujourd'hui s'ouvre la septième convention annuelle de la société d'industrie laitière de la province de Québec.

L'an passé nous nous réunissions aux Trois-Rivières, où nous étions accueillis par la population entière avec les marques d'une grande bienveillance. Sa Grandeur Mgr Laflèche, l'honorable juge Bourgeois, l'honorable M. Mathiot maire de la cité, les citoyens et même les dames avaient daigné honorer de leur présence la séance d'ouverture de la convention.

Comme président, je suis heureux, messieurs, de vous souhaiter la bienvenue, cette année, dans la progressive cité de Saint-Hyacinthe.

Ceux d'entre vous qui n'ont point visité cette ville depuis quelques années ne seront pas sans remarquer les transformations qui ont eu lieu par suite de l'augmentation de la population, de l'élégance des constructions nouvelles et de l'importance des manufactures qui ont été érigées.

Au titre de ville manufacturière, Saint-Hyacinthe joint celui de centre agricole, et des réunions aussi importantes que celle de ce jour exercent sur les cultivateurs des alentours la plus salutaire influence.

Je constate avec plaisir la présence ici d'étrangers de distinction, agriculteurs et amis de la classe agricole. J'en éprouve une joie d'autant plus vive que j'y vois un heureux présage pour l'avenir de notre agriculture.

Elle progresse, il est vrai, mais elle a besoin d'encouragement: elle a besoin particulièrement que la science précède la pratique et que ce ne soit point la routine qui fasse agir le cultivateur, mais l'intelligence éclairée par l'étude et la réflexion.

C'est un des buts que se sont proposés les fondateurs de la société d'industrie laitière, et lorsqu'on compulse nos rapports annuels depuis 1882, lorsqu'on lit les conférences qui ont été faites dans nos réunions, lorsqu'on réfléchit sur les sujets qui y ont été traités, on ne peut s'empêcher de conclure que notre association, toute de dévouement, a par son caractère général fait un grand bien dans la province, en contribuant dans une large mesure, à imprimer au mouvement agricole une impulsion forte et vive.

Consultons les statistiques.

Un état, publié par le gouvernement de Québec en 1881, indique que l'on comptait alors, dans la province, 198 fromageries, 30 beurreries et 5 fromageries et beurreries combinées. C'étaient les comtés de Rouville, de Huntingdon, de Saint-Hyacinthe, de Yamacka, de Bagot et de Nicolet qui possédaient le plus grand nombre de fromageries.

Il y a actuellement dans la province environ 50 beurreries et 425 fromageries. J'aime à croire que notre association n'a pas été étrangère à cette augmentation qui donne par elle-même la preuve que l'industrie laitière est une des branches les plus rémunératrices de l'industrie agricole en général et qui constate également que notre fromage est justement apprécié sur les marchés d'Angleterre.

L'inspection des fromageries par les employés de notre association a, je dirais, opéré une révolution presque complète dans la manière de fabriquer le fromage. Des défauts considérables dans la fabrication ont été corrigés par l'enseignement donné par nos inspecteurs et, quoique nous nous ne soyons point arrivés sous ce rapport à la perfection désirable, on peut néanmoins se féliciter d'avoir, depuis cinq ans, inculqué à plusieurs personnes qui se croyaient bons fromagers des notions qu'elles n'avaient point auparavant. Citons, comme preuve, que sur 206 fabriques, 143 ont adopté la nouvelle méthode de fabrication enseignée par nos inspecteurs.

Le nombre des fabriques inspectées s'élève, pour la saison de 1887, à 241.

A la fromagerie-école de M. Misaël Archambault, à Saint-Hyacinthe, cinquante-six personnes, l'été dernier, sont venues, soit apprendre les procédés de fabrication, soit se perfectionner dans leur art. Depuis quatre ans que l'école existe, 173 personnes y ont étudié la fabrication, et M. Archambault mérite des éloges pour le zèle qu'il déploie dans l'accomplissement de ses devoirs. J'espère que le gouvernement nous fournira les moyens de continuer l'école.

Puisque j'en suis à parler de la fabrication de notre fromage, j'ai lu, il y a quelque temps, dans le *Citizen*, d'Ottawa, une correspondance et je crois de mon devoir de vous la mentionner.

Le correspondant attirait l'attention des fabricants de fromage canadien sur une loi passée à la dernière session du parlement d'Angleterre, et qu'il désignait sous le nom de "*Merchandise Mark's Act*."

Cette loi renfermerait des dispositions tellement sévères qu'elle devrait être soigneusement examinée par les Canadiens qui font le commerce avec le Royaume-Uni. Le correspondant donne comme exemple qu'un commerçant qui exposerait en vente du fromage "*Cheddar Canadien*" comme fromage Cheddar, sans y ajouter l'épithète "*Canadien*", serait passible d'une forte amende. Or, comme le fromage du Canada est favorablement apprécié en Angleterre, nos exportateurs feraient bien d'estamper leur fromage conformément aux dispositions de la loi anglaise.

En disant que le fromage canadien est aimé au-delà de l'Atlantique, ça me rappelle cette dépêche transmise à la presse, à la fin de décembre, annonçant que notre fromage, en effet, est si bien apprécié par les gourmets, qu'à Noël plusieurs anglais faute de pouvoir s'en procurer, avaient attrapé la coqueluche.

Les derniers rapports officiels annoncent que durant l'année, se terminant le 30 juin 1886, les exportations de fromage, de provenance canadienne, se sont élevées au chiffre de 73 112 927 livres, représentant une valeur de \$6,754 626.

En se rappelant que, la première année de la confédération, l'exportation du fromage ne représentait

que six millions de livres, le pays n'a qu'à se féliciter d'avoir pu, en dix-huit ans, l'augmenter de 72 millions.

Durant la saison de 1887 il a été exporté, du port de Montréal, du fromage pour une valeur de \$6 371,604, contre \$4,346,759, l'année précédente; or, si l'on veut, il a été exporté l'été dernier, 1,104,065 boîtes contre 891,965 boîtes en 1886.

On constate avec peine que, depuis 1881, nos exportations de beurre ont diminué de moitié. L'industrie du beurre n'est pas aussi avancée que celle du fromage, et vous feriez bien messieurs, d'en étudier sérieusement les causes.

Il n'y a pas de doute que la fabrication du beurre à la maison laisse beaucoup à désirer, et, avouons-le, nombre de personnes ignorent les procédés à adopter pour pouvoir produire un article de première qualité et propre à l'exportation. Il faudrait vulgariser davantage les meilleures méthodes de fabriquer le beurre.

A ce propos, j'émettrai l'opinion que, si les vaillantes femmes de cultivateurs étaient spécialement invitées à assister à nos séances, elles en retireraient d'abord un grand profit pour elles-mêmes et, avec leur perspicacité habituelle, elle acquerraient des connaissances qui leur permettraient d'exercer une benigne influence sur leurs maris et d'opérer sur la ferme des réformes importantes.

Avant de mettre fin à mes remarques, je ne puis m'empêcher de faire allusion à l'exposition provinciale tenue à Québec, l'automne dernier, en rapport avec le sujet qui nous occupe.

Notre société, depuis sa fondation, s'est particulièrement occupée de l'amélioration du bétail et, spécialement, de la vache canadienne dont les qualités lactifères sont hautement appréciées. Un de nos membres les plus distingués, M. Ed. A. Barnard, a exposé un troupeau Jersey Canadien, qui a attiré l'attention des visiteurs a été l'objet d'un rapport très flatteur d'agriculteurs pratiques. Ce rapport porte la signature du savant professeur Brown, du collège d'agriculture d'Ontario, du Dr Couture et de M. Israël Tarte, et, en rendant hommage au mérite et aux efforts de M. Barnard, il constate aussi que la province de Québec est essentiellement propre à l'industrie laitière.

En effet, le cultivateur soigneux, actif, réfléchi, peut trouver dans l'industrie laitière une source de grands profits, à condition de puiser, là où il le croira le plus utile, l'enseignement dont il a besoin; à condition de faire trêve à la routine et d'étudier l'art de cultiver la terre. Ce qui manque aux fils de cultivateurs, c'est une bonne instruction agricole sans laquelle on ne peut se maintenir au niveau du progrès des autres peuples.

Je lisais, ces jours-ci, que dans l'Etat du Wisconsin, il y avait 82 clubs agricoles. Pourquoi chacune de nos paroisses ne posséderait-elle pas son club agricole?

Pourquoi aussi ne pas se faire inscrire membre de la Société d'industrie laitière, afin de pouvoir lire les rapports qu'elle publie, chaque année, et qui renferment des écrits très pratiques sur les différentes branches de l'agriculture?

La réponse est dans le bon vouloir de tous.

## CAUSERIE AGRICOLE

## CULTURE DES POIS.

Les pois constituent un aliment très riche pour la nourriture de l'homme de même que pour les animaux. Avec les grains on en fait des purées très estimées dans les familles; à l'état vert, les pois sont très recherchés et il s'en consomme des quantités prodigieuses. Réduits en farine grossière, les pois servent à l'engraissement des moutons et surtout des porcs. Les cosses vertes sont mangées avec avidité par les vaches et les moutons; cependant il est bon de s'en défier, car on leur reproche de tarir le lait. Les fanes constituent un fourrage agréable aux animaux.

*Espèces et variétés* — On distingue deux espèces de pois: le pois cultivé ou pois blanc; le pois des champs ou pois gris. Le pois gris ne sert qu'à la nourriture des animaux, et le pois blanc sert à la nourriture de l'homme et des animaux.

Le pois des champs, cultivé avec soin, choisi parmi les plus robustes, et les moins élevés, a produit un grand nombre de variétés parmi lesquelles on distingue le petit pois rond et hâtif, c'est le plus connu; puis le pois Bishop recommandé par son produit; le pois nain vert et gros, moins hâtif; le nain gros et sucré, plus tardif et craignant un peu la sécheresse.

*Climat*. — Les pois ne se montrent pas difficiles quant au climat. Cependant les sécheresses et les pluies prolongées les font souffrir; dans le premier cas, ils jaunissent vite et ne donnent qu'un faible produit; dans le second, ils sont exposés à pourrir. Ils supportent assez bien les abaissements de température. Les gelées tardives du printemps ne les font pas souffrir; cependant un dégel rapide leur devient funeste.

*Sol*. — Les terres légères, ou mieux de consistance moyenne, sont celles qui conviennent le mieux aux pois. Dans les sols argileux ou trop frais, ils donnent beaucoup de fanes et peu de gousses. Dans les terres trop sableuses, ils manquent d'humidité et restent chétifs; dans les terres trop argileuses, ils reçoivent trop d'humidité, poussent beaucoup de tiges et ne donnent qu'un faible produit; dans les sols trop calcaires, la chaleur les affaiblit.

*Place dans la rotation*. — Dans les cultures bien faites, on fait généralement venir les pois après une céréale et on les fait suivre par une autre céréale. On ne doit jamais faire venir les pois plusieurs années de suite à la même place, car dans la plupart des terrains cette manière d'agir a toujours pour conséquence une forte diminution dans le produit. Les pois ne doivent revenir sur le même terrain que tous les six ans ou mieux tous les dix ans.

*Engrais qui conviennent aux pois*. — Une trop grande fumure pousse au développement des fanes et amoindrit le produit en graines; il y a donc intérêt à fumer modérément. Les fumiers pailleux ou longs ont l'inconvénient de soulever la terre, d'augmenter sa porosité et d'exposer les racines de la plante aux fâcheux effets d'une chaleur solaire intense, surtout dans les climats secs et dans les terres légères. Quand on met du fumier d'étable sur le terrain, il est donc nécessaire de lui faire subir un commencement de fermentation avant de l'utiliser. Les composts très vieux, les

boves qui ont longtemps fermenté en plein air, les raclures de fumier de ferme, un peu usées, sont préférables aux engrais longs. Les bonnes terres rapportées, la bonne marne calcaire, valent encore mieux que tout cela.

*Choix et préparation des semences*. — Dans la grande culture aussi bien que dans la culture potagère, on a souvent la fâcheuse habitude de réserver pour graines les gousses qui ont mûri en dernier lieu. Elles ne valent pas les premières, et contribuent à rendre tardives les variétés hâtives. D'ailleurs, les dernières graines ne sont jamais aussi bien constituées que les autres; c'est là une de ces vérités qu'il ne faut pas oublier. Conservons donc pour la semence non-seulement les gousses qui arrivent de bonne heure à maturité, mais toujours les plus belles, et ne les ouvrons pas, car les facultés germinatives du grain se maintiennent mieux dans l'enveloppe que dans le grain écosé.

Les pois conservés en gousses dans une pièce convenablement aérée, gardent leurs facultés germinatives pendant trois ans. Les pois écosés se maintiennent très bien durant deux années et deviennent plus productifs à cet âge que les pois de la récolte précédente. Il suffit de les humecter avec de l'eau ordinaire, ou mieux avec de l'eau de fumier très affaiblie, quelques heures avant de les semer, afin d'éveiller le germe engourdi et de hâter la levée.

Il arrive fréquemment, avec les variétés précoces, que les graines de pois sont perforées par un insecte connu sous le nom de *bruche*. Il y aurait danger à employer ces pois comme semences. Il est bien vrai que tous les germes ne sont pas attaqués et que l'on pourrait dans ce cas semer plus dru qu'avec des graines intactes, dans le cas où l'on ne pourrait se procurer d'autres graines. Dans tous les cas, nous croyons que les pois ainsi attaqués produisent des tiges moins vigoureuses que si les pois étaient entièrement sains.

*Semences*. — Les semis se font au printemps, lorsque la terre est réchauffée. On sème les pois cultivés, dans la proportion de 1 à 1½ minot par arpent; les pois gris, 1½ minot par arpent. Ces proportions sont fortes; mais il est si difficile d'enterrer les pois, et ils sont attaqués par un si grand nombre d'insectes, ainsi que par les pigeons, volailles, etc., qu'on doit toujours semer plus fort qu'il est nécessaire afin de faire la part de ces ravageurs, et d'avoir assez de semence pour couvrir le champ.

Les semis de pois se font à la volée et on les enterre à la herse; mais comme ce moyen présente quelques inconvénients, dans plusieurs fermes on remplace la herse par le scarificateur qui fait le travail aussi rapidement que la herse et enterre bien mieux les pois, et dans ce cas on peut diminuer la quantité de semence.

Il est aussi très recommandable de semer les pois blancs en lignes espacées de neuf à douze pouces; cette opération est surtout applicable dans le cas où l'on se sert d'un semoir mécanique; on peut alors sarcler les pois et leur donner par là beaucoup de vigueur.

Dans les terres fortes les pois doivent être enterrées à une profondeur d'un pouce et demi; dans les terres légères, à la profondeur de deux pouces.

*Préparation du sol.*—Les pois ne sont pas difficiles sur la préparation du terrain; ils aiment mieux un labour profond qu'une surface complètement ameublie. Pour cela, dans les terres de consistance moyenne où l'on cultive les pois et dans tous les terrains dont la composition se rapproche de la précédente, on se contente de faire un labour profond au printemps, puis on sème et on herse pour enterrer les pois, ou bien l'on donne un coup de scarificateur. Dans les terres argileuses on fait un labour profond en automne, et le printemps suivant on donne un hersage énergique, puis on sème.

*Soins à donner aux pois pendant leur végétation.*—Très souvent il se forme à la surface du terrain une croûte qui arrête presque la végétation de la plante. Pour faire disparaître cet obstacle on recommande de donner un léger coup de herse; il est vrai qu'alors quelques pieds de pois sont arrachés, mais l'essor que prennent les pieds qui restent compense cette légère perte.

Lorsqu'on sème les pois en lignes, on fait un sarclage à la gratte lorsque la plante a environ deux pouces de long. On fait un second sarclage avant que les tiges commencent à se tortiller ou à ramer; on ramasse un peu de terre le long des rangs.

*Récolte des pois.*—On fait la récolte des pois lorsque la plupart des cosses sont mûres: ce que l'on reconnaît à la teinte jaunâtre qu'elles prennent. On doit prévenir l'égrénage des premières cosses formées, car, comme nous l'avons déjà dit, ce sont ces cosses qui donnent les meilleurs grains pour la semence.

Pour la récolte, on se sert de la faux ou mieux de la faucille à long manche. On laisse les pois sécher sur le terrain, environ une semaine, puis on choisit un matin qui annonce une belle journée pour en faire la rentrée; dans cette opération on ramasse délicatement les pois en tas, prenant bien garde de les égrener le moins possible, puis on les rentre, ayant soin de les mettre à l'abri de l'humidité.

Dans les pays où la culture des pois se fait en grand, on garnit de toile tout l'intérieur des voitures destinées à charroyer les pois, et cela pour empêcher les pertes provenant de l'égrénage pendant le transport.

On estime le rapport moyen des pois cultivés, de quinze à seize minots à l'arpent; les pois gris, environ douze minots à l'arpent.

#### Le cultivateur comme il le faut.

Pour avoir l'honneur et le droit de prétendre au titre de bon cultivateur, il ne suffit pas d'avoir, comme nous l'avons déjà dit dans la *Gazette des Campagnes*, un bon bétail, des engrais bien tenus, de bien diriger une charrue, de posséder de belles semences, de beaux instruments, d'avoir de magnifiques jardins et vergers, de belles basse-cours, il faut encore savoir utiliser toutes ces choses en en tirant le meilleur parti possible, approprier sa culture au sol, prévoir ses défauts et ses qualités, l'améliorer sans cesse, lui faire donner tout ce qu'il peut rendre, et cela sans le ruiner; en un mot, il faut savoir cultiver avec intelligence c'est-à-dire raisonner le pourquoi de toutes les opérations culturales qui doivent être faites avec économie en ne visant pas toutefois à la mesquinerie.

Sans ces conditions essentielles, il n'y a pas de bonne culture, il n'y a pas de bon cultivateur.

Pour arriver à remplir ces conditions essentielles, il faut dire que de la part d'un grand nombre de cultivateurs il y a un grand pas à faire. Si on avait le courage d'avouer que sous ce rapport on a beaucoup à se reprocher, on aurait pour ainsi dire fait un pas dans la voie du perfectionnement agricole, mais on s'obstine dans la routine qui conduit le plus souvent à la ruine, à la pauvreté.

Les moyens de faire mieux ne manquent cependant à la masse des cultivateurs qui ont pour les renseigner dans le perfectionnement agricole les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les sociétés d'industrie laitière et d'horticulture, de même que les journaux d'agriculture qui sont à leur entière disposition. Allez à ces sociétés qui sont les véritables amies des cultivateurs, encouragez leurs travaux, encouragez-les comme elles ont droit de l'être, et vous honorerez l'agriculture, la plus utile des professions, la source première de la richesse et de la force de notre pays.

Faites-vous un devoir, amis cultivateurs, d'encourager ces associations, qui, par leurs expositions agricoles, leurs fréquentes réunions et leurs conférences instruisent et éclairent les populations agricoles, divulgent le progrès, excitent une heureuse émulation et portent dans toutes nos campagnes la connaissance des fruits de l'étude et de l'expérience.

Faites-vous un devoir d'appartenir à nos sociétés d'agriculture qui encouragent l'amélioration de nos races de bestiaux, en accordant des prix à ceux qui possèdent les plus beaux et les meilleurs reproducteurs, et les espèces les mieux appropriées aux besoins de notre agriculture et de notre sol.

Les sociétés d'agriculture récompensent la bonne tenue des fermes et notamment la bonne confection des engrais, parce que les engrais de la ferme sont les agents de la fertilité et de la production, parce qu'ils rendent à la terre les sels que les récoltes précédentes lui ont ravies, parce que, sans leur secours, il n'y a à attendre que stérilité et dépérissement.

Les sociétés d'agriculture récompensent le meilleur labour, la meilleure charrue, parce que le cultivateur qui laboure mal, ruinera son sol, sa maison et ses enfants.

Les sociétés d'agriculture accordent des prix aux meilleures semences, parce que de leur choix dépendent la qualité et la quantité de la récolte; les meilleurs instruments et les meilleures machines en usage dans la localité, parce que, en facilitant et économisant le travail, ils suppléent au manque de bras, la grande plaie de notre époque.

Les sociétés d'horticulture encouragent les produits de nos jardins et de nos vergers, parce qu'ils concourent largement à l'alimentation publique, et que chaque jour, grâce à la facilité des transports par nos chemins de fer, ils deviennent de plus en plus, pour le producteur, une source de bénéfices.

La Société d'industrie laitière de la Province de Québec, qui compte comme ses plus puissants appuis et ses plus généreux protecteurs les agronomes les plus en renom de notre pays, a à son crédit une somme immense de bien accompli dans l'industrie laitière et tout ce qui tend à favoriser cette exploita-

tion qui peut soutenir actuellement une concurrence avantageuse avec les autres pays.

Nous avons nos cercles agricoles qui ont aussi une bien belle mission à remplir : L'étude et la pratique de l'agriculture afin d'en retirer les plus grands avantages possibles ; bien remplir ses devoirs d'état ; combattre le luxe et l'ivrognerie ; encourager la colonisation et enrayer l'émigration ; éviter les procès suscités par esprit de haine ou injustice : enfin s'entraider pour arriver à bien.

Pour accomplir toutes ces grandes choses et pour vous associer au noble but à la fois agricole, patriotique et social que poursuivent ces différentes associations, elles ne demandent qu'une modeste souscription et de la bonne entente entre chacun de ses membres.

Il suffit de réfléchir pour être frappé de l'importance du but de ces associations, pour comprendre les services qu'elles rendent et ceux qu'elles peuvent rendre, pour comprendre les résultats obtenus et ceux que nous pouvons obtenir.

#### Observations sur la vieille semence de blé.

La question de la multiplication des récoltes par voie de semis a été tellement négligée jusqu'à ce jour, malgré son importance capitale, que nos lecteurs nous pardonneront de l'agiter sans cesse, d'y revenir sans relâche. Voici ce qu'écrit, à ce sujet, M. P Joigneaux l'un des agronomes les plus autorisés :

Une plante qui porte graines et se resème d'elle-même n'attend pas deux, trois et quatre ans avant de songer à sa reproduction. Aussitôt la semence mûre, elle tombe aux pieds de la mère morte et desséchée et germe dès que les circonstances le permettent. La nature ne sème donc pas de vieilles graines ; elle n'en sème que de nouvelles. Or, pour nous, l'exemple qu'elle donne en ceci, comme en bien d'autres cas, a valeur et force de loi. Nous nous soumettons purement et simplement, et posons en fait qu'à moins de circonstances exceptionnelles, les graines de l'année valent mieux que les vieilles pour la multiplication des espèces et des familles que nous nommons variétés.

Bon nombre de personnes ne seront pas de cet avis, les routiniers du jardinage notamment, et l'on objectera que les plantes bi-annuelles, comme le chou, la carotte, le panais, le rutabaga, etc., sont plus sujettes à filer, c'est-à-dire à s'emporter à fleurs quand elles proviennent de semences fraîches que lorsqu'elles proviennent de semences reposées. Nous avons à diverses reprises donné l'explication de cette anomalie apparente, et nous nous contenterons de faire observer que l'erreur vient de ce qu'on achète des graines récoltées dans de mauvaises conditions au lieu de les récolter soi-même.

Cependant, nous devons reconnaître et reconnaitsons que, dans certains cas, la semence des années précédentes est préférable à celle de l'année même. Tessier a soutenu cette thèse à l'occasion du froment, et nous n'en sommes pas surpris. Il n'a eu qu'un tort à nos yeux, celui de ne pas fournir assez de raisons à l'appui. Il est évident que les graines peuvent souffrir d'un excès de sécheresse ou d'humidité et de ne rien

valoir, quoique jeunes, tandis que d'autres, développées et mûries au milieu de circonstances favorables, leur seront supérieures en qualité, quoique d'un âge avancé. C'est un point sur lequel beaucoup de cultivateurs ne réfléchissent pas. Ils ne remarquent pas assez qu'une semence laisse à désirer toutes les fois qu'elle a mûri ou très-difficilement, ou beaucoup trop vite.

Si, pour notre compte, nous avons à choisir entre les graines d'une année de sécheresse prolongée et les graines d'une année ordinaire, nous n'hésiterions pas à préférer les secondes aux premières qui se sont arrêtées dans leur développement faute de sève et se sont desséchées avant terme. En rejetant les jeunes pour employer les vieilles, nous ferions certainement une bonne opération et en serions quitte pour augmenter la dose de semence.

Ce n'est pas tout : lorsqu'on a traversé une année de sécheresse et que l'on tient à employer les graines jeunes, il y aurait prudence à écarter la semence provenant des terrains brûlants, et avantage à rechercher celle des terrains frais qui, assurément, a mieux vécu et mieux mûri que la première. Mais encore une fois, on ne trouverait pas mal non plus de rompre avec les vieilles habitudes et de préférer la graine de deux ans venue dans de bonnes conditions, gardée longtemps en meule avant d'avoir été battue ou bien conservée en couches minces sur les greniers et très-soigneusement aérée.

Pour nous résumer en deux mots, nous disons :

Toute semence nouvelle, parfaitement choisie sur pied et mûrie à point dans une année favorable, vaut mieux qu'une semence âgée récoltée dans les mêmes conditions.

Mais cette semence âgée vaut mieux à son tour que la semence nouvelle tourmentée dans sa croissance et sa maturation par des pluies de longue durée ou une chaleur excessive.

Que si pourtant, l'on tenait absolument à de la semence jeune, on devrait rechercher celle des terrains humides à la suite d'une année de sécheresse, et celle des terrains secs, au contraire, à la suite d'une année trop pluvieuse.

Un cultivateur qui, ayant par devers lui une excellente récolte de céréales, on distrairait un certain nombre de gerbes et les mettrait en meule pour les besoins des semailles à venir, pour remplacer la semence d'une récolte suspecte, se conduirait de la sorte très-sagement et n'aurait pas lieu de s'en repentir. A défaut de meule, rien ne l'empêcherait de conserver la graine de semence au grenier avec la balle ou les menues pailles, de la vanner et de l'humecter un jour ou deux avant de s'en servir, afin de réveiller à propos ses facultés germinatives endormies. Toutefois, la conservation en meule, dont on changerait la couverture tous les ans, serait mieux assurée. Tessier, qui n'avait pas pris ces précautions, sema, à diverses reprises, du froment de deux ou trois ans, et s'en trouva bien. Quoi qu'il en dise cependant, nous n'admettons pas qu'il puisse y avoir autant de paille avec l'emploi de la vieille semence qu'avec la jeune. Ce ne serait, après tout, qu'un petit malheur dans bien des cas. Le développement de l'épi y gagnerait souvent, ce qui se dépense en feuilles se dépenserait en grain, d'où il suit que les terres sujettes à la verse s'accou-

moderaient peut-être fort bien de cette semence trop injustement réprouvée. — P. JOIGNEAUX.

#### Les parasites chez les moutons.

M. Wernicke, à Buenos-Ayres, a récemment publié une note sur les travaux faits au laboratoire de la "Société rurale argentine" pour l'étude des maladies contagieuses chez les animaux, spécialement chez les moutons. De cette note nous extrayons quelques indications et les conclusions que M. Wernicke est parvenu à en tirer.

Quatre espèces de parasites appartenant au groupe des Cestoidées, sont très fréquentes dans le corps des moutons.

Ce sont : le "Tenia expansa" (ver solitaire) qui habite les intestins; les larves du "Tenia cœnurus" formant les hidatides cérébrales chez les moutons; les larves de la "Tenia echinocœus" qui habitent les poumons et le foie, et les larves du "Tenia marginata" qui se trouvent presque partout chez le mouton.

Le premier de ces parasites, le Tenia expansa, occasionne de graves inflammations intestinales, qui se montrent par des irrégularités de la rumination et de la défécation chez l'animal.

La diarrhée est un des derniers symptômes, qui généralement en quelques jours entraîne la mort.

Pour combattre cette maladie, M. Wernicke recommande de donner un vermifuge, l'huile de Chabert par exemple.

Des inflammations cérébrales produites par le Tenia cœnurus ne peuvent être guéries que par des opérations chirurgicales.

Comme ce parasite se trouve chez le chien, il est nécessaire de prendre différentes mesures vis-à-vis de ceux-ci, pour empêcher la propagation de la maladie.

Il en est de même en ce qui concerne le Tenia echinocœus dont les vers producteurs se trouvent chez les chiens, mais aussi chez l'homme, chez la race bovine, porcine, chevaline, etc

C'est aussi le chien qui est le propagateur de la quatrième espèce des Cestoidées, le Tenia marginata, mais qui est la plus inoffensive de toutes. — *Industrie laitière.*

#### Choses et autres.

##### La grève des ouvriers typographes de Québec.

(Suite.)

En 1860, l'état de typographe n'était pas aussi brillant qu'aujourd'hui; les salaires étaient moins élevés et la vie coûtait au moins un tiers de plus que ce qu'elle coûte aujourd'hui; c'est alors que nous sentions le besoin de nous grouper en corps compact, afin de nous aider mutuellement dans le cas de maladie; nous avions de plus songé à l'établissement d'une chambre de lecture et d'une bibliothèque qui en moins de deux mois comptait plus de mille volumes. Nous voulions, par ce moyen, améliorer notre position, nous livrer à l'étude si nécessaire pour faire de bons ouvriers ou nous ouvrir peut-être les portes du journalisme, puisque ce pouvait être la légitime ambition que peut entretenir tout typographe désireux de servir la cause de la religion et de son pays, avec la profession qu'il exerce.

Le but de la Société typographique de Québec, philanthropique et littéraire, était donc d'unir entre eux, au moyen d'une organisation littéraire et permanente, les typographes, de les faire se fréquenter, se mieux connaître et s'entr'estimer de plus en plus; de sauvegarder par toutes les voies légales et légitimes, les intérêts du corps des typographes, et de venir en aide à tous ceux de ses membres que la maladie ou de mauvaises circonstances obligeraient de s'adresser à elle. Dans le but de donner plus de force aux sentiments d'union et de répandre avec plus d'efficacité l'instruction parmi ses membres, cette société créait un cabinet de lecture.

Nous savons déjà l'accueil fait à notre société par feu Mgr Baillargeon, et qui se traduisait par l'envoi de plusieurs volumes pour notre bibliothèque.

Son Eminence le Cardinal Taschereau, alors supérieur du Séminaire de Québec, nous écrivait une lettre sympathique et toute d'encouragement à l'égard de la Société Typographique de Québec; de même que le regretté Mgr Bourget, par l'entremise de son secrétaire, feu Messire Paré.

Mgr Jean Langevin, alors principal de l'école normale, comme hommage de sa sympathie à notre Société, nous faisait parvenir plusieurs volumes;

Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, alors desservant de l'église St Jean Baptiste de Québec, en même temps que l'envoi de livres nous écrivait une lettre très flatteuse.

Nous n'avons pas l'original des lettres que nous recevions, mais nous en avons copie. Voici un extrait de la lettre de Mgr Racine: "..... Le but que vous vous proposez est certainement bon et utile, car il est patriotique et religieux à la fois; et je ne doute pas que le succès ne couronne vos efforts. Permettez-moi donc de souhaiter à tous les membres qui composent votre Société, tout l'encouragement et tout le succès que mérite votre œuvre."

Feu M. l'abbé J. B. A. Ferland, historien distingué que les hommes de lettres regrettent, en même temps qu'il nous faisait l'envoi de nombreux volumes terminait sa lettre par ces mots: "Malgré mes espérances de succès pour votre société, je crains d'avoir à subir bien des épreuves de la part des compositeurs."

M. l'abbé L. Provancher, homme de science et journaliste, en nous faisant l'envoi de livres, nous disait dans sa lettre: "..... Les efforts que fait la Société Typographique de Québec dans le noble but qu'elle s'est proposée ont toutes mes sympathies."

Les honorables Juges Morin, René Caron ex-lieutenant-gouverneur de la Province de Québec et l'Hon. Juge Jean-Thomas Taschereau ont largement contribué à enrichir notre bibliothèque de livres précieux. Nous nous rappelons que l'Hon. Juge Morin nous avait fait entrer dans sa bibliothèque, à deux reprises différentes, nous invitant à choisir nous-même les livres que nous jugions utiles à notre Société, quelqu'en soit la valeur ou le prix d'affection à ses yeux.

Le digne fondateur de la Société St Jean Baptiste de Québec, feu le Dr P. M. Bardy, en même temps que son envoi de livres, nous écrivait: "..... Je vous prie de faire agréer aux membres de la Société Typographique de Québec, les vœux les plus sincères que je forme pour le succès d'une société qui promet beaucoup, si je puis en juger par le zèle qui anime les membres de cette société naissante. Tout le monde doit désirer encourager les nobles efforts d'une jeunesse studieuse, qui se fait honneur d'employer



ses loisirs à cultiver et embellir l'intelligence, par l'acquisition belle et grande de nouvelles connaissances et des lumières propres à développer les facultés de l'âme, et à former en même temps l'esprit et le cœur à l'avantage de la grande famille de la Société....."—(A suivre.)

*Morceaux de musique de choix pour pianos, publiés par MM. Lavigne et Lajoie, de Montréal.*—Nous venons de recevoir de MM. Lavigne et Lajoie plusieurs morceaux de musique qui doivent avoir leur place marquée dans le répertoire des amateurs de bonne musique: "Ronde brillante par Mme J. E. M. Whitney," dédiée avec permission à la Marquise de Lunsdowne; prix, 40 cts.—"Poésies de Madrid," choix de morceaux exécutés par la Musique du 65e Bataillon, bande de la cité de Montréal; prix, 40 cts.—"Les secrets de l'amour," valse par Mme Desparvis; prix, 40 cts.—"The Lazilo" par Mme J. E. M. Whitney; prix, 50 cts.—"La maison de mes amours," romance, par Ernest Lavigne; prix, 30 cts.—En vente chez MM. Lavigne et Lajoie, 1657, rue Notre-Dame à Montréal.—Nos remerciements à MM. Lavigne et Lajoie, pour cet envoi.

*Société d'agriculture du comté de Verchères.*—A l'assemblée générale des membres de cette société d'agriculture tenue à Ste-Théodosie, le 21 décembre dernier, en la bâtisse de la dite société, après avoir adopté les comptes du bureau de direction sortant de charge, ont été élus directeurs pour l'an 1888: MM. Henri Lesage, réélu pour Verennes; Avila Bernard, réélu pour Belœil; Louis Langévin, pour Verennes; Alphonse Dupré, pour Verchères; Charles Lavallée, pour Ste-Théodosie; Olivier Lamoureux, pour Contrecoeur; Roch Dansereau, pour Saint-Antoine; Flavien Vary, pour Saint-Marc; Xavier Choquet, pour Sainte-Julie. Puis à l'assemblée de ce nouveau bureau de direction, tenue au même lieu, le 5 janvier, M. Henri Lepage fut nommé président, M. Avila Bernard, vice-président et M. F. Voligny continue comme secrétaire-trésorier.

### RECETTES

#### *Pommes de terre comme médicament.*

La pomme de terre râpée constitue un tonique réfrigérant, excellent contre les brûlures peu profondes. Elle sert à préparer des cataplasmes adoucissants, supérieurs à ceux de farine de graine de lin, contre les dartres avec rougeur et gonflement de la peau, les éruptions douloureuses, les excoérations, les gercures, les tuméfactions des tissus de nature rhumatismale.

La décoction de pommes de terre rouge a fait disparaître rapidement et pour longtemps les attaques de gravelle.

La fécule est très usitée pour saupoudrer les excoérations de la peau chez les enfants et les personnes grasses.

Les feuilles sèches et écrasées de cette plante peuvent être employées à préparer des cataplasmes adoucissants, utiles surtout contre les hémorrhoides douloureuses.

Leur décoction a été vantée dans cette même maladie, employée en fomentations et en lavements.

#### *Destruction des chenilles.*

Un nuage de pétrole, d'une excessive ténuité, est projeté directement par le bec qui surmonte le pulvérisateur, sur les agglomérations de chenilles et sur les nids où elles se rassemblent, et à l'instant elles sont frappées de mort en s'appliquant, sans tomber à terre, sur le support même, nids, feuilles ou branches, où elles étaient réunies. A peine un léger brouillard les a-t-il enveloppées, qu'après un court moment de torsion sur elles-mêmes, elles restent tout à coup immobiles pour ne plus donner signe de vie; elles se fixent et sèchent sur le point où elles sont frappées de mort.

### Avis aux marchands et autres.

Le soussigné donne avis qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par sa femme ou ses enfants sans autorisation de sa part, soit verbalement ou par écrit.

JEAN BAPTISTE BEAULIEU.

Ste Anne de la Pocatière, 12 janvier 1888.—4

### Demande d'emploi comme fermier.

Un jeune homme diplômé à l'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, désirerait avoir une place de fermier. Bons certificats fournis. S'adresser A. L., au Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

9 Décembre 1887.—

### A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

### Ferme St-Gabriel

## J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale:

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

**SPÉCIALITÉ**—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.

### CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver---1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, S'intendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 26 novembre 1887.